

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTE DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE LEFEBVRE**

2012-07-09 Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil Municipal de Lefebvre tenue à la salle du Conseil Municipal le 9^{ième} jour du mois de juillet 2012 à 20 heures formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire à laquelle séance sont présents:

Monsieur le Maire, Claude Bahl

Les conseillers:

Lina Lacharité, Rachel Laflamme, Jocelyn Verrier, Roger Tessier, Denis Laroche et François Parenteau;

Madame Julie Yergeau, secrétaire-trésorière est aussi présente.

(12-07-156) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de la conseillère Lina Lacharité et appuyé par le conseiller Jocelyn Verrier et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

(12-07-157) ADOPTION PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par le conseiller François Parenteau et appuyé par le conseiller Roger Tessier et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil Municipal tenue le 4^e jour du mois de juin 2012 soit accepté tel que rédigé.

(12-07-158) APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par le conseiller Denis Laroche et appuyé par la conseillère Rachel Laflamme et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes à payer suivants, présentés par la secrétaire-trésorière pour le mois de juillet 2012 soient acceptés et payés.

NO. BÉNÉFICIAIRE	DESCRIPTION	Montant
Salaire employés municipaux	Salaire juin 2012	9 585.51\$
6069 Genivar	Plan & devis système d'eau école	1 724.63\$
6070 Hydro-Québec	Luminaire mois de mai 2012	404.43\$
6071 JuHoule	#662983-662984 Achat d'asphalte froide	1 096.86\$
6072 Société zoologique de Granby	#EDU07254 Animation pour jeunes/ Heure du conte	285.00\$
6073 Fabrique Ste-Jeanne D'Arc	Somme symbolique pour du bâtiment de l'église	1.00\$
6074 Gestion Patrick Turcotte	#5331 Honoraire pour la vérification de l'enlèvement du réservoir à l'huile/ école	632.36\$
6075 Bell Canda	Lignes téléphoniques pour bâtiments mois de juin 2012	386.65\$
6076 Calclo Inc.	#2455 Chlorure de calcium	10 520.53\$

6077	Carrières PCM Inc.	#1333 Pierre concassée	148.36\$
6078	Curadeau Monia	Naissance 2012	150.00\$
6079	Eauvy M/N Inc.	#19613 Cartouche sédiment	58.64\$
6080	Entreprise R.M. SENC	#1983 Fauchage des chemins	2 313.88\$
6081	Équipement sanitaire Drummond Inc.	#266092-#266406 Produits hygiéniques	68.72\$
6082	Excavation Yergeau Enr.	#2742 Nettoyage de fossé	3 636.07\$
6083	Formules Municipales	#040911-040933 enveloppes	179.37\$
6084	Groupe Ultima Inc.	#193661 Assurance tracteur à gazon	28.00\$
6085	L'industrielle Alliance	Assurance collective juillet 2012	556.98\$
6086	Jonathan Beulac	#15 une queue castor	20.00\$
6087	Jean-Pierre Carpentier Enr.	#076673-076674 Nivellement des chemins	2 262.702\$
6088	Laboratoire d'environ- nement S.M.	#1185059 Analyses d'eau mois mai 2012	248.35\$
6089	Leveillée Tanguay Inc.	#225507 Enlèvement du réservoir à l'huile école	3 679.20\$
6090	Marché Ste-Jeanne D'Arc	Quincaillerie école & voirie et Vadrouilles pour école	72.12\$
6091	Marco Mini-Mécanique Inc	#36128 Changement d'huile pour tracteur	72.83\$
6092	Martech Inc.	#124123 Achat de panneaux de signalisation	588.67\$
6093	Mégaburo	#50-0805053 encre photocopieur, #50-0804446 papier,#50-0806498 lecture compteur du photocopieur, #50-0850002 encre imprimante	412.82\$
6094	Ministère du Revenu	DASP du 1 ^{er} avril au 30 juin 2012	8 363.97\$
6095	MRC de Drummond	Versement mois de juillet, #2012-00660 Charges inspection, #2012-00671 Mutations,#2012- 00764 permis	3 184.96\$
6096	Petite Caisse	Frais de poste mois de juin 2012	169.81\$
6097	Postes Canada	Média poste sans adresse	89.00\$
6098	Receveur général du Canada	DASF du 1 ^{er} avril au 30 juin 2012	3 404.89\$
6099	RIMGD Bas St-François	Versement de juillet 2012	3 924.00\$
6100	Rona	#229018-1,#229107-1,#229906-1 et #230796-1 Quincaillerie école & voirie	95.79\$
6101	Telus	Frais de cellulaire juin 2012	27.68\$
6102	Visa Desjardins	Essence pour tracteur à gazon & camion, 3 toiles pour école et achat de lysol	439.69\$
6103	Hydro-Québec	Luminaires de juin 2012	391.34\$
6104	Genivar	#0255162 Plan & Devis pour Travaux route O'Brien facture partielle	4 024.13\$
6105	Soc. Mutuelle de Prévention	#31228 Abonnement 2 ^e versement	287.44\$

**DÉPÔT DU RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES PAR LA SECRÉTAIRE-
TRÉSORIÈRE SELON LE RÈGLEMENT 344**

La secrétaire-trésorière dépose un rapport des dépenses autorisées selon le règlement numéro 344.

REDDITION DE COMPTES DES INDICATEURS DE GESTION MUNICIPAUX 2011

Conformément à l'Arrêté du ministre des Affaires municipales et des Régions concernant l'établissement d'indicateurs de gestion relatifs à l'administration de certains organismes municipaux en date du 21 mai 2004, Monsieur Claude Bahl, maire, présente un rapport des résultats sur les indicateurs de gestion municipaux 2011. Dont copie est jointe à la présente reddition de comptes pour en faire partie intégrante comme annexe « A ».

Madame Rachel Laflamme, conseillère se retire des délibérations et de la décision du prochain sujet étant donné que les propriétés visées appartiennent à son conjoint et son beau-père.

(12-06-159) ADOPTION PAR RÉOLUTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 348 INTITULÉ : RÈGLEMENT MODIFIANT LES RÈGLEMENTS DE ZONAGE, DE LOTISSEMENT ET ADMINISTRATIF CONCERNANT DES USAGES COMMERCIAUX DANS LES ZONES C1 ET AF4

CONSIDÉRANT que le conseil désire interdire l'implantation de commerces de vente au détail de boissons (bar) dans la zone C1;

CONSIDÉRANT que l'entreprise Les Équipements de ferme Miro Inc. demande au conseil d'autoriser sur une base permanente, l'étalage de machinerie sur un terrain en bordure du 10^e rang à proximité de son usine où est fabriquée la machinerie;

Proposé par : François Parenteau

Appuyé par : Lina Lacharité

IL EST RÉSOLU que le conseil municipal adopte le règlement numéro 348, intitulé : « Règlement modifiant les règlements de zonage, de lotissement et administratif concernant des usages commerciaux dans les zones C1 et AF4 », dont copie d'un projet de règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC de Drummond
MUNICIPALITÉ DE LEFEBVRE**

PROJET DE RÈGLEMENT NO 348

Règlement modifiant les règlements de zonage, de lotissement et administratif concernant des usages commerciaux dans les zones C1 et AF4

ATTENDU QUE le conseil de la Municipalité de Lefebvre a adopté les règlements de zonage no 137, de lotissement no 138 et administratif no 147, le 5 février 1990;

ATTENDU QUE le conseil désire interdire l'implantation de commerces de vente au détail de boissons (bar) dans la zone **C1**;

ATTENDU QUE l'entreprise Les Équipements de ferme Miro Inc. demande au conseil d'autoriser sur une base permanente, l'étalage de machinerie sur un terrain en bordure du 10^e rang à proximité de son usine où est fabriquée la machinerie;

ATTENDU QU'un avis de motion a été dûment donné le 4 juin 2012;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST RÉSOLU que le conseil de la Municipalité de Lefebvre ordonne et statue savoir que les règlements de zonage no 137, de lotissement no 138 et administratif no 147, soient modifiés de la façon suivante:

1. La grille des spécifications faisant partie intégrante des règlements de zonage, de lotissement et administratif est modifiée en enlevant à la liste des usages déjà autorisés les zones C1 et en ajoutant à la liste des usages déjà autorisés dans AF4 les usages suivants:
 - Dans la zone C1, tous les usages compris dans le Groupe Commerce I sont autorisés en faisant exception pour les usages de vente au détail de boissons (bar) lesquels y seront dorénavant interdits.
 - Dans la zone AF4, il est permis d'étaler de la machinerie agricole fabriquée dans une usine située dans la zone industrielle I5 en autant que l'étalage se fasse sur un terrain voisin ayant une superficie inférieure à 1400 mètres carrés et que ledit terrain est situé le long du Rang 10 à moins de 100 mètres des limites de la zone industrielle I5.

2. Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ par la résolution no _____.

Claude Bahl, maire

Julie Yergeau, dir.-gen.

(12-07-160) PAIEMENT DE FACTURE / VALLIÈRES ASPHALTE INC.

CONSIDÉRANT la facture de Vallières asphalte Inc. concernant les travaux de rapiéçage d'asphalte au montant de trente-huit mille trois cent cinq dollars et quatre-vingt-dix-neuf cents (38 305.99\$);

Proposé par : Roger Tessier

Appuyé par : Denis Laroche

IL EST RÉSOLU d'accepter la facture de Vallières asphalte Inc.;

Qu'un transfert de compte soit effectué au montant de mille six cent quarante-cinq dollars (1645\$), pris dans le poste budgétaire (02-320-00-649) et affecté dans le poste budgétaire (02-320-00-625) :

(02-320-00-625) 1 645.\$ pris dans le poste budgétaire
(02-320-00-649)

QUE la secrétaire-trésorière soit autorisée à faire le paiement de facture à Vallières asphalte Inc. au montant de 38 305.99\$, pris dans le poste (02-320-00-625).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

(12-07-161) AUTORISATION DE PAIEMENT / CONSTRUCTION DJL INC.

CONSIDÉRANT la résolution numéro (12-06-145) concernant les travaux sur la route O'Brien exécutés par Construction DJL Inc.;

CONSIDÉRANT que ces travaux seront terminés bientôt;

Proposé par : François Parenteau

Appuyé par : Denis Laroche

IL EST RÉSOLU d'autoriser la secrétaire-trésorière à faire le paiement des factures à Construction DJL Inc. lorsque l'ingénieur aura préalablement recommandé ce paiement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

(12-07-162) LIGNAGE DE RUES

CONSIDÉRANT que le lignage doit être fait dans divers chemins de la municipalité;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder aux travaux de lignage de rues pour une meilleure sécurité des automobilistes;

CONSIDÉRANT le nouveau pavage sur la route O'Brien;

Proposé par : Jocelyn Verrier

Appuyé par : Denis Laroche

IL EST RÉSOLU que des travaux de lignage dans divers chemins soient effectués par *Marquage et Traçage du Québec* au coût de 0.159.\$ du mètre linéaire;

Qu'un nouveau lignage soit fait sur la route O'Brien et que cette dépense soit payée à même le programme de subvention de la taxe fédérale d'accise sur l'essence 2010-2013 ;

Qu'une somme de quatre mille huit cents dollars (4 800.\$) soit allouée relativement à cette dépense, prise dans les postes budgétaires (02-355-00-521) et (03-310-08-000).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

(12-07-163) FERMETURE DE COMPTE BANCAIRE / COMITÉ DE LOISIRS DE LEFEBVRE

CONSIDÉRANT que le Comité de Loisirs de Lefebvre est inactif depuis plus de 2 ans et que la municipalité détient tous les archives de ce comité;

CONSIDÉRANT que le Comité de Loisirs de Lefebvre a un compte à la Caisse des Chênes portant le numéro de folio 280013;

CONSIDÉRANT que la municipalité a été contactée par la Caisse des Chênes concernant la fermeture de ce compte;

Proposé par : Rachel Laflamme

Appuyé par : Jocelyn Verrier

IL EST RÉSOLU par la municipalité que le compte à la caisse des Chênes du Comité de Loisirs de Lefebvre soit fermé et que tous les soldes soient transférés dans le compte de la Municipalité de Lefebvre et mis dans un fonds dédié aux activités de loisirs;

Que Monsieur Claude Bahl, maire et Madame Julie Yergeau, directrice générale soient autorisés à faire la fermeture du compte et à signer tous documents relatifs à cette fermeture.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

(12-07-164) TOURNOI DE GOLF / MRC DE DRUMMOND

CONSIDÉRANT le 19e tournoi de golf de la MRC de Drummond au profit des petits dîners de la Tablee populaire;

CONSIDÉRANT que la municipalité désire faire un don pour cette activité;

Proposé par: Lina Lacharité

Appuyé par : Jocelyn Verrier

IL EST RÉSOLU que la Municipalité de Lefebvre donne une aide financière pour l'activité du tournoi de golf de la MRC de Drummond au montant de cent dollars (100.\$);

Que la secrétaire-trésorière soit autorisée à faire le paiement à la MRC de Drummond soit 100.\$, pris dans le poste budgétaire (02-190-00-990).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

PÉRIODE DE QUESTIONS

Je soussignée, Julie Yergeau, directrice générale & secrétaire-trésorière de la Municipalité de Lefebvre certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget pour les dépenses ci-haut.

Le 9 juillet 2012 _____
Julie Yergeau, secrétaire-trésorière

CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES

- MRC de Drummond : Procès-verbal du 6 juin 2012
- MRC de Drummond : Avis sur un projet de règlement
- RIGD du Bas St-François : Procès-verbal du 26 juin 2012
- Municipalité de Durham Sud : Engagement d'un technicien en prévention incendie (TPI)
- Transport scolaire : Extraits de résolutions Municipalité de Saint-

Bonaventure & Municipalité de St-Eugène

- Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire : Avis gouvernemental
- Ministère de la Justice : Modification de la contribution pénale de 10\$ à 14\$

(12-07-165) LEVÉE DE LA SÉANCE

Levée de la séance proposée par le conseiller Jocelyn Verrier et appuyée par le conseiller François Parenteau à 20:35 heures.

Signé : _____
Claude Bahl, maire

Signé: _____
Julie Yergeau, secrétaire-trésorière